

	<b>Réunion commune du Conseil Scientifique et du Conseil des Formations de l'EHESP</b> <b>17 septembre 2013</b>  <b>Compte-rendu synthétique et relevé de décisions</b>	Référence	CS_septembre_2013
		Révision	
		Date d'application	
		Version	

### Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	17/09/2013	Sept-Oct 2013	Octobre 2013
Prénom Nom (ou nom de l'instance)	S. Kitar	M.A.Bloch/C.Colin/W.Dab	Membres CS / CF

### **Membres du CS présents :**

Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école : Christine COLIN, Jacqueline CLAVEL, Jean-Paul MOATTI

Membres désignés par les membres du conseil d'administration : Régine BERCOT, Jean-Claude MOISDON, Philippe MOSSE

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Denis ZMIROU-NAVIER, Claude MARTIN, Patrick ZYLBERMAN

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Pierre LE CANN

Représentants des autres enseignants chercheurs : Agnès DUCROS, Nathalie BONVALLOT

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Catherine ROUILLON-BARTOLETTI

Représentants des étudiants préparant un doctorat : Clément COUSIN, Florian KASTLER

### **Membres du CS absents excusés :**

Membre désignés par les membres du conseil d'administration : Catherine LE GALES

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés : Joseph NGATCHOU WANDJI

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR : Jeanine POMMIER

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche : Fabien MERCIER

### **Membres du CF présents**

Représentants de l'Etat : Muriel CLEMENTE

Personnalités qualifiées : William DAB, Michel LEGROS

Représentant désignés par la Fédération hospitalière de France : Alain SLAMA

Représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : Bruno GALLET

Représentant le Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique (SMISP) : Brigide MAIGRET

Représentant le Syndicat des pharmaciens inspecteurs de santé publique (SPHISP) : Isabelle LANRIVAIN

Représentant le Syndicat national des personnels de santé environnementale (SYNAPSE-UNSA) : Isabelle PLAISANT

Représentants des personnels d'enseignement et de recherche : Yvette RAYSSIGUIER

Représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé : Regine DUCOS, Christian CHAUVIGNE

Représentant des étudiants préparant un doctorat : Marie MESNIL

### **Membres du CF excusés :**

Représentants de l'Etat : Michèle LENOIR-SALFATI, Danielle METZEN, François COURAUD, Alain Jacques VALLERON, Pr Claude MEIDINGER

Personnalités qualifiées : Fred PACCAUD, Anita BURGUN PARENTHOINE, Elisabeth DELAROCHE-LAMBERT

Représentant désignés par la Fédération hospitalière de France : Cédric ARCOS

Représentant le syndicat Force ouvrière (FO) : Brigitte COURTOIS

Représentant la Confédération générale du travail (CGT) : Nicolas TASSO

Représentant la Confédération française démocratique du travail (CFDT) : Sabine GRISELLE-SCHMITT

Représentant le Syndicat national des managers publics de santé (SMPS) : Régis CONDON

Représentant le Syndicat national des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (SNIASS) : Michelle DOLOU

Représentants des personnels d'enseignement et de recherche : Françoise JABOT

Représentant des élèves fonctionnaires : Marion BEAUVAIS

### **Personnes de l'EHESP :**

Laurent CHAMBAUD ; Catherine DESSEIN ; Marie-Aline BLOCH ; Philippe MARIN ; Manuel COAT ; Jean-Marie ANDRE ; Christophe DEBOUT ; Philippe GLORENNEC ; Olivier GRIMAUD ; Olivier THOMAS ; Christophe LE RAT ; Sarah KITAR ; Aurélie RIVIERE

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Introduction	Laurent Chambaud, Christine Colin et William Dab introduisent la séance. Ils se réjouissent de cette séance commune entre les deux conseils.	
Approbation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est approuvé.	
Processus d'élaboration du COP 2014-2018 : présentation des travaux (bilan et diagnostic) par les animateurs des groupes de travail	<p><b>Présentation</b> Marie-Aline Bloch, Régine Ducos et Philippe Marin présentent le <u>diagnostic pour la recherche, l'international et la formation</u>.</p> <p><b>Discussion</b> <u>Remarques Générales concernant le COP</u> L'EHESP pourrait se positionner pour la réorganisation de la gestion des données de santé.</p> <p>La présentation ne montre pas les liens de chaque axe, avec les 2 orientations qui constituent le socle de l'EHESP.</p> <p>Il peut exister une contradiction entre le fait de centrer les activités sur le système de santé national et le souhait de développer des comparaisons internationales.</p> <p>Le travail présenté est très intéressant, mais ne permet pas de définir un projet porteur pour l'EHESP, avec des axes forts sur lesquels se recentrer. La dynamique à mettre en place repose sur le modèle de l'EHESP à développer, avec articulation entre formation professionnelle et recherche.</p> <p>Les liens à développer entre formations et recherche doivent passer par l'élaboration de processus précis (éléments liés au recrutement, révision des formations en lien avec la recherche, encadrement des mémoires et stages par les chercheurs, etc. ...).</p> <p>A noter que le CNAM constitue déjà un modèle en matière de formation supérieure professionnelle et recherche, et constitue un modèle dont l'EHESP pourrait s'inspirer.</p> <p>Le COP doit prendre en compte le contexte national et international dans lequel l'EHESP s'inscrit, notamment en ce qui concerne les politiques de santé publique, les stratégies, etc.</p> <p>Le rôle et la place de la santé publique sont à interroger, et concernent directement l'avenir de l'EHESP.</p> <p>La vision de la santé publique à l'EHESP doit également être questionnée, entre une vision réductrice (centrée</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>autour du médical et de l'hospitalisation) ou une vision plus large intégrant le social et les sciences sociales. Il est en effet crucial que l'EHESP ait une vision partagée de la santé publique.</p> <p><u>Remarques sur les forces et faiblesses présentées</u>  L'une des forces de l'école concerne le lien avec l'éducation nationale (par la formation MEN) et les contacts internationaux dans ce domaine, même si la recherche reste à développer dans ce domaine.</p> <p>La santé globale n'apparaît pas et doit être développée à l'EHESP.</p> <p><u>Liens formations-recherche</u>  La présentation montre une discordance entre les forces en recherche et les forces en termes de relations avec les milieux professionnels et la formation. Dans ce cadre, on peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accepter que dans certains domaines le rapprochement entre recherche et formation ne soit pas possible</li> <li>-développer les formations dans les domaines qui constituent des forces en recherche (ex : santé environnement, politiques sociales territoriales)</li> <li>- renforcer la recherche dans les domaines qui représentent les forces en formations, de manière à adosser la formation à la recherche (ex : politiques sociales, management)</li> <li>- développer la formation et la recherche dans les domaines qui le nécessitent (ex : promotion de la santé et sécurité).</li> </ul> <p><u>Recherche</u>  Il serait nécessaire de définir les objectifs de l'EHESP en termes d'équipes de recherche labellisées, et la politique vis-à-vis des enseignants-chercheurs de l'EHESP et de leur rattachement aux équipes labellisées.</p> <p>La sécurité sanitaire doit également intégrer les contributions du département SHSC</p> <p><u>International</u>  Les partenariats et la coopération sont des notions à bien distinguer, avec d'une part les partenariats institutionnels, et d'autres part les coopérations qui peuvent être plus ponctuelles, sur des projets spécifiques au niveau des enseignants chercheurs.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Concernant l'international, la présentation ne fait pas état de la stratégie vis-à-vis de l'Europe d'une part et de la francophonie d'autre part.</p> <p><u>Management</u> Suite à la présentation, il est précisé que les attentes contradictoires concernent par exemple pour l'organisation et le management de services de santé la conjugaison de demandes de recherche à temporalités longues donnant lieu à des publications dans des revues à comité de lecture avec des demandes de recherche-action ou d'expertise en lien avec les milieux professionnels et à temporalités plus courtes.</p> <p>La volonté de développer la recherche en management peut être contradictoire avec les souhaits des enseignants-chercheurs dans le domaine, comme l'histoire a pu le montrer à l'école. Elle doit s'inscrire dans la durée.</p> <p>La reconnaissance internationale dans le domaine du management est centrée sur l'aspect hospitalier.</p> <p><b>Présentation</b> Régine Ducos présente les forces et faiblesses spécifiques pour <u>l'international</u>. Philippe Marin présente les forces et faiblesses spécifiques pour <u>la formation</u>. Marie-Aline Bloch présente les forces et faiblesses spécifiques pour <u>la recherche</u>.</p> <p><b>Discussions</b> <u>Définitions</u> La thématique de la sécurité sanitaire concerne la notion de risque, incluant les politiques de santé et le management des institutions.</p> <p>Au Québec, la santé publique recouvre plusieurs champs :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et surveillance de l'état de santé et de bien-être</li> <li>- Protection de la santé (maladies infectieuses, santé au travail, santé environnement)</li> <li>- Prévention (notamment pour les maladies chroniques)</li> <li>- Promotion de la santé</li> <li>- Organisation et gestion des services de santé</li> </ul> </p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Le développement des connaissances et les politiques de santé est également à prendre en compte.</p> <p><u>Forces et faiblesses</u></p> <p>La force de l'école repose sur la formation et la recherche en management de santé publique. C'est en effet une spécificité de l'EHESP au plan international de former les cadres hospitaliers tout en étant positionnée comme une école de santé publique. Il s'agit d'un modèle français (comme le CNAM ou d'autres établissements) qui n'existe pas ou plus au niveau européen. On peut se demander si ce modèle de l'école ne va pas évoluer rapidement.</p>	
<p>Processus d'élaboration du COP 2014-2018 : fin des présentations et échanges (13 h 30 – 14 h 45)</p>	<p><b>Présentation</b> Christophe Le Rat et Denis Zmirou présentent le diagnostic pour la <u>politique de site et la vie à l'école</u>.</p> <p><b>Discussion</b> Suite à la présentation, il est précisé que la variabilité des effectifs d'élèves accueillis à l'EHESP sur l'année a des conséquences sur l'occupation des salles de cours et des résidences. Il existe donc des périodes de pics et de sous-occupation, et un travail est mené en ce moment pour les quantifier. L'hôtellerie fonctionne aujourd'hui de telle manière que les élèves sont invités à quitter les résidences à la fin de la période de cours. Envisager l'accueil des élèves davantage sous forme de résidences (à l'année) pourrait permettre de régler certains problèmes de sous-occupation des résidences.</p> <p>Des réflexions sont conduites concernant le partage d'activités pédagogiques ou de loisir entre les élèves (fonction publique) et étudiants (formations diplômantes). Un projet sur les territoires de santé est en cours pour amener les étudiants et les élèves à collaborer autour d'études de cas.</p> <p>Il est important pour la formation, la recherche et les liens entre formation et recherche que les personnes soient localisées sur le même site physiquement (au-delà de la politique institutionnelle de site).</p> <p><b>Présentation</b> Marie-Hélène Rio présente le diagnostic pour <u>l'organisation et le modèle économique</u>. Véronique Surel présente le diagnostic pour le <u>projet social et dialogue social</u>.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p><b>Discussion</b></p> <p>Si les personnels administratifs ne connaissent pas le monde de la recherche, les chercheurs n'ont pas toujours la connaissance des règles administratives liées à la recherche. Il est donc nécessaire de mettre en place un échange bidirectionnel.</p> <p>Lorsque l'information existe, il faut également développer la curiosité pour aller rechercher l'information.</p> <p>Concernant le recrutement des vacataires, une réflexion est à mener concernant la qualité, la pertinence du recrutement, etc. Il est précisé qu'un processus de gestion et de recrutement des vacataires est à l'étude (Cabinet Deloitte). Le processus actuel laisse la place aux directeurs de départements et aux responsables de filières quant aux choix et aux opportunités.</p> <p>Le futur bâtiment de la MSHB prévoit l'implantation sur le site de l'EHESP de 4 à 5 personnes pour l'accompagnement des chercheurs dans le montage et la gestion des contrats de recherche. L'EHESP doit mettre en place une organisation qui intègre cet environnement.</p> <p>La sécurité sanitaire doit également intégrer les contributions du département SHSCS.</p>	
Conclusion	<p>Le positionnement des deux conseils face au COP est questionné.</p> <p>Il est précisé que les contributions des conseils sont des avis, des regards extérieurs, mais ne peuvent être des décisions. La réunion de ce jour consistait à émettre un avis sur le diagnostic qui a été établi.</p> <p>Les groupes de travail continuent leurs travaux à travers 3 réunions à venir, qui permettront d'établir des propositions, de les prioriser et de les mettre en cohérence. Certains membres des conseils sont intégrés dans les groupes de travail, et les échanges pourront être poursuivis avec les conseils.</p> <p>La réunion du CS et la réunion du CF de mi-novembre sera consacrée à un avis sur les propositions pour le COP.</p> <p>L'évaluation de l'établissement est en cours par l'AERES sous une forme allégée (les auditions ont eu lieu la semaine précédente) incluant les auditions des directeurs d'UMR et de l'équipe MOS.</p>	